
**CAHIERS DES CHARGES POUR
L'IMPRESSION ET LA CONNECTIVITÉ
DU MAGAZINE TOURISTIQUE
BOURG-EN-BRESSE DESTINATIONS
2022**

Date limite de la remise des offres : vendredi 29 octobre 2021

Sommaire

Ce document comprend :

1. L'objet de l'appel d'offres
2. Les spécificités techniques du support
3. Les délais

1. L'objet

Bourg-en-Bresse destinations lance une consultation pour l'impression du « Mag Tourisme 2022 ». Pour cette nouvelle édition, Bourg-en-Bresse destinations souhaite apporter une connectivité vers le nouveau portail internet www.bourgenbressedestinations.fr

2. Spécificités techniques du support

Périodicité : annuel. Impression prévue en mars 2022.

Quantité : 45 000 exemplaires en version française et 5 000 en version anglaise

Format fermé : 19 x 25cm

Format ouvert : 38 x 25 cm

Pagination : 104 pages intérieur + 4 pages de couverture

Papier couverture : 200gr/m² couché brillant + vernis de protection

Papier intérieur : 90gr/m² ou 80gr/m² couché brillant + vernis de protection

Impression : quadri recto/verso incluant un changement complet couverture + intérieur

Façonnage : dos carré collé

Conditionnement : sous film

Livraison : un point de livraison dans le département de l'Ain. Livraison prévue fin mars 2022.

Connectivité : intégrer une solution de connectivité vers le portail internet

www.bourgenbressedestinations.fr

La solution doit apporter une source d'information complémentaire aux lecteurs. Des liens vers des pages du portail internet, des pages hébergées sur d'autres sites internet, des fiches SIT APIDAE, des vidéos hébergées sur Youtube doivent être proposés.

3. Les délais

Les imprimeurs répondant au cahier des charges devront nous faire part de leurs propositions avant le vendredi 29 octobre 2021.